

L'air du temps

n°144

Septembre 2015

Sommaire

- ▶ **Echos du Conseil municipal, séance du 23 juillet 2015**
 - ◇ Travaux sur la commune
 - ◇ Activités périscolaires : bilan 2014-2015
- ▶ **Environnement : quelle solution pour les déchets verts ?**
- ▶ **Sortir : ouverture de la saison de l'ACCR/5ème saison, Festival de l'Albenc, Journées européennes du patrimoine (Coulmes en tête...)**
- ▶ **Rétroviseur : images de la 15^{ème} fête du bleu du Vercors**

La vie de la commune c'est aussi sur : <http://www.rencurel-vercors.fr/>



Coulmes en tête
Journées européennes du patrimoine
Samedi 19 septembre 2015
A partir de 10h
Le Belvédère | Route du Mont Noir | Rencurel

Les Coulmes, un patrimoine en devenir

Rencontres et échanges
Ballade géologique
Exposition
Conte
Montages sonores et visuels

Prévoir sa chaise longue et son pique-nique
Produits locaux sur place

Renseignements
mairie de Rencurel | 04 76 38 97 4 8
www.rencurel-vercors.fr
CPIE Vercors | 04 76 94 30 49
www.cpie-vercors.asso.fr

Edito

Ohhh la vache !!!

Tel est le titre du film de Vercors TV consacré à la sculpture de Serge Lombard installée sur le rond-point, sous Villard, à l'occasion de la 15^{ème} fête du bleu du Vercors.

Une belle manière de saluer la qualité de la prestation et la prouesse de l'artiste qui a réalisé son œuvre dans un délai très serré.

Une expression que tout un chacun pourrait reprendre à son compte pour saluer le travail accompli par tous ceux qui se sont investis bénévolement dans l'organisation et l'encadrement des activités périscolaires, au cours de l'année scolaire passée, dont vous trouverez le bilan dans ce numéro.

Il reste à transformer l'essai, diront les esprits chagrins !

Alors, comme c'est la rentrée, soyons optimistes ! Parions que tous ceux qui croient en la capacité de s'organiser pour faire face à des défis et sont prêts à donner un peu de leur temps pour faire œuvre commune, rejoindront ceux qui se sont déjà engagés.

Bonne rentrée à tous !

Didier Lattard, maire
Michel Eymard, 1er adjoint

La « cabane d'Emile » fait l'objet d'interventions diverses pour lui permettre de durer encore un peu. Un exemple concret sur lequel s'appuyer pour parler patrimoine (et le fêter !) le samedi 19 septembre, au Belvédère (voir p.7).



➡ CDG38 : DÉSAFFILIATION DE LA MÉTRO

Le Conseil municipal était appelé à se prononcer sur la désaffiliation de la Métropole grenobloise du Centre de Gestion 38 (CDG38).

Le CDG38 est un établissement public administratif, dirigé par des élus des collectivités, au service de tous les employeurs territoriaux de l'Isère. Fondé sur un principe coopératif de solidarité et de mutualisation des moyens, il garantit une application uniforme du statut de la fonction publique territoriale, pour plus de 15 000 agents exerçant auprès de plus de 770 employeurs isérois et anime le dialogue social à l'échelle départementale.

Le CDG38 accompagne les élus, au quotidien, dans leurs responsabilités d'employeur.

Les collectivités de moins de 350 agents sont affiliées obligatoirement au CDG38, ce qui est le cas de notre commune. Les autres collectivités peuvent bénéficier de ces prestations si elles le souhaitent, dans le cadre d'une affiliation dite « volontaire ».

Par courrier du Président du CDG 38, le conseil est informé de la demande de désaffiliation de la Métropole, à effet du 1er Janvier 2016.

Les élus du bureau exécutif du CDG38 ont formulé les remarques suivantes par rapport à cette demande :

« Sur le plan pratique, le conseil d'administration défend l'idée d'une application unifiée du statut de la fonction publique territoriale dans l'Isère. Concrètement, le départ d'une collectivité importante (environ 1 100 agents à ce jour) aboutira à accentuer les disparités de situations entre les agents de la Métropole et ceux des autres collectivités (avancement et discipline par exemple), et ne favorisera pas outre la mobilité d'une collectivité à l'autre.

Par ailleurs, nous considérons que le CDG est un lieu de mutualisation permettant de développer des actions au profit des collectivités et notamment de celles qui, par leur taille, ne disposent pas d'un service du personnel étoffé.

Sur le plan financier, cette désaffiliation induit une perte de recette annuelle de 258 000€, qui est significative.

En revanche, inévitablement, cette désaffiliation aura des conséquences sur le taux de la cotisation obligatoire (1 %) des collectivités qui resteront membres du CDG38. »

En plein accord avec ces remarques, le Conseil municipal, à l'unanimité, s'est prononcé contre la désaffiliation de la Métro.

➡ TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES



Les travaux de drainage ont été effectués au cours de la 3^{ème} semaine d'août.

Le programme de travaux sur ce bâtiment est subventionné à 50% par le Conseil Départemental (montant maximum subventionnable : 20 000 €). La subvention de 10 000 € a été attribuée par la conférence Territoriale en date du 24 juin 2015.

Par ailleurs tous les devis validés et signés avant le 31 juillet donnent droit à une majoration de 10% de subvention (plan de relance).

Le conseil Municipal décide de retenir l'entreprise FLTP pour le drain du mur enterré et de retenir l'entreprise JA pour l'étanchéité de la dalle pour un programme de 20 725.80 € HT.

D'autres devis sont demandés pour le changement des portes.

➡ TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Le programme triennal présenté et approuvé lors du conseil municipal du 30 avril 2015 pour un montant de 100 740 € HT est subventionné à 32,5% par le Conseil départemental.

Par ailleurs, tous les devis validés et signés avant le 31 juillet donnent droit à une majoration de subvention de 10% comme pour les bâtiments (plan de relance départemental), ce qui porte la subvention à 42,5%

Une partie de ce programme triennal correspond aux travaux de la Barbière et aux purges sur la route des Rimets et la route de Presles qui seront réalisés par l'entreprise Chambard au cours de la 3^{ème} semaine d'août. Le tout pour un montant de 24 425,68 € HT.

La remise en état de la route de Touron sera effectuée par ETPE pour un montant de 5050 €



Drainage de la route de la Barbière



Raquette de retournement à la Barbière

➡ ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 2014-2015

Le bilan de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des activités périscolaires 2014-2015 élaboré par le groupe de suivi du **Projet Educatif Territorial** est présenté au Conseil municipal pour information. Voir p.4 et 5.

➡ SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal, à la majorité, décide d'attribuer la somme de 100 € à Ecran Libre et à l'unanimité la somme de 40 € à la Délégation Départementale de l'Education Nationale (DDEN).

➡ GESTION DU GÎTE COMMUNAL DU COL DE ROMEYÈRE

Suite à l'appel d'offre pour la gestion du gîte du Col de Romeyère, 2 candidatures sont parvenues en Mairie.

La Commission d'ouverture des plis se réunira prochainement.

QUE FAIRE DES DÉCHETS VERTS ?

Suite à l'interdiction préfectorale de brûler les déchets verts, y compris dans les communes rurales (*Air du Temps* n°139 de mars 2015), une réunion publique avait débouché sur l'idée d'un sondage auprès des habitants pour connaître les problèmes engendrés par cette interdiction et les besoins à satisfaire. Stéphanie Marsura et Hélène Luczyszyn (au nom du collectif issu de la réunion publique) font le point sur les résultats du sondage et sur les propositions qui en découlent.

➡ SONDAGE : RÉSULTATS

Sur 18 réponses, 11 foyers sont intéressés par le broyage collectif.

Les besoins :

Principalement 2 fois par an, pour des branches de diamètre inférieur à 5 cm, et pour des volumes de 1 à 10 m³.

Les moyens disponibles :

90 % des foyers intéressés ont un véhicule mais moins de la moitié avec boule de traction, et la grande majorité des foyers n'a pas de remorque.

8 foyers sont prêts à payer pour le broyeur mobile, et 3 pour la plateforme de broyage.

Choix d'une solution :

8 foyers sont en faveur du broyeur mobile, 2 ne se pronon-

cent pas (en tout cas pas sans prix), 1 est en faveur de la plateforme de broyage.

Conclusions :

11 intéressés c'est bien, et sans doute d'autres foyers intéressés n'ont pas répondu. Nous décidons donc d'avancer dans des solutions en espérant que d'autres usagers viennent rejoindre la démarche. Pour cela, nous vous proposons de **vous prononcer sur la proposition** faite dans le **bulletin-réponse ci-joint à retourner en mairie avant fin septembre**.

D'autre part, nous sommes en contact avec le **SICTOM** pour faire subventionner l'achat (tout ou partie) du broyeur.

➡ SONDAGE : ON VOUS RÉPOND

Plusieurs questions et remarques se sont librement exprimées dans les bulletins. Sans prétendre pouvoir donner des réponses exhaustives, voici quelques éléments pour alimenter les réflexions.

Une plate forte comporte-t-elle des risques de pollution?

Oui, d'ailleurs ce type d'installation est très réglementé, un des risques étant de voir ce lieu se transformer en décharge sauvage.

Empreinte du déplacement massif de branche et bilan carbone ?

Oui, c'est bien ce qui a motivé la proposition de gérer les branches sur place, via le broyage plutôt que d'aller à plusieurs dizaines de km. Déplacer un broyeur sur la commune reste du déplacement local. Le broyeur proposé est à essence. On pourrait le reprocher par rapport à l'empreinte carbone. Cependant, nous avons fait le point avec des professionnels, et ce matériel semble avoir le meilleur compromis durabilité / mobilité, ce qui est également à prendre en compte dans le bilan carbone.

Coût d'entretien d'un

broyeur mobile ?

Nous nous renseignons là-dessus

Est-il possible de récupérer le broyat pour la chaufferie ?

A priori non, au niveau humidité, calibrage, cela ne serait pas compatible.

Pourquoi ne pas décider d'1 jour de broyage avec présence de Fred pour récupérer le broyat ?

L'employé communal a déjà un emploi du temps serré. Et cela supposerait l'existence d'une plateforme et que chacun puisse transporter ses branches.

Suggestion d'identifier des « zones naturelles à combler » qui seraient ouvertes sous contrôle 1 à 2 fois par an.

Ce type de lieu est assimilé en France à une décharge, ce qui est interdit.

Pourra-t-on un jour emmener nos encombrants et déchets verts à la déchetterie de Villard ? Ou faire venir une benne à Rencurel ?

Ce service ne remplacerait

pas, ou pas totalement, le besoin d'un broyeur local (nécessité d'un grand véhicule ou remorque, transports, intérêt d'avoir du broyat dans son jardin). Cependant, cette solution reste ouverte et à réfléchir par les élus dans le cadre de la fusion des intercommunalités envisagée.

Des professionnels peuvent effectuer ce travail.

Oui. La proposition a été motivée par le fait que sur la commune il est difficile de trouver ce service. Et ce système nous permet d'avoir un service moins coûteux, et en partie, peut-être, subventionné.

L'exportation de matière végétale sans retour du broyat sur place risque de diminuer la richesse du sol.

Oui, le broyat effectué est destiné à être réutilisé sur place dans l'idéal. Cela nécessite peut être information / sensibilisation sur la commune...

Stéphanie M. et Hélène L.



C'est à noter Travaux dans les Gorges de la Bourne

Seuls quelques habitants de La Balme ont bénéficié de la distribution de *La Lettre de la Bourne* destinée à informer sur les travaux qui se déroulent cet automne entre La Balme et Les Jarrands. Les services du Conseil départemental ont été informés par la commune du dysfonctionnement au niveau de l'information des habitants. Sans succès à ce jour.

La RD 531 sera totalement fermée à la circulation entre La Balme et les Jarrands du 31 août au 16 octobre. Elle sera ouverte en soirée, de 17h30 à 8h30, et les week-end du 19 octobre au 13 novembre.

L'année scolaire passée a vu la mise en place de la nouvelle organisation du temps de l'enfant et l'entrée en vigueur du **Projet Educatif Territorial (PEdT communal)** validé par les Directions départementales de l'Education Nationale (Inspection Académique) et de la Cohésion Sociale (Jeunesse et Sports) :

Les horaires :

- temps scolaire :
 - 3h tous les matins du lundi au vendredi
 - 2h30 les lundi, mardi et jeudi après-midi
 - 1h30 le vendredi après-midi
- allongement de la pause méridienne :
 - 1h45 soit + 1/2 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- 1h d'activités périscolaires le vendredi après-midi.

Rappel des objectifs nationaux :

- favoriser la réussite de tous les enfants
- meilleur équilibre du temps scolaire sur la semaine et du temps de l'enfant sur la journée
- faire se rencontrer, collaborer les différents intervenants auprès de l'enfant dans les différents temps (avec en perspective des formations communes)

Rappel des objectifs complémentaires de notre PEdT :

- impliquer les enfants dans leurs apprentissages : pratiquer une activité, réfléchir sur ce qu'on fait, sur son comportement, sur ses compétences, se demander comment on pourrait progresser
- impliquer les enfants dans la vie de la commune : des enfants qui jouent un rôle dans la communauté villageoise
- réimpliquer la communauté villageoise dans l'éducation ; réfléchir à la notion de bénévolat : on s'engage pour faire avancer quelque chose auquel on tient, on reçoit en retour.



➡ LE GROUPE DE SUIVI DU PEdT A FAIT LE BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE. BILAN QUI A ÉTÉ PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET.

Encadrement des temps périscolaires et coût pour la commune :

- Pause méridienne : 1 personnel municipal dans chacun des 2 restaurants scolaires + des bénévoles pour le temps du repas si les effectifs l'exigent
- **Temps d'activité du vendredi : personnes bénévoles ou mises à disposition gracieusement.** Les personnes qui encadrent les activités sont d'horizons professionnels divers. Elles ont en commun le souhait de mettre leurs compétences au service des enfants dans le cadre défini : investissement de la communauté villageoise dans l'éducation au travers de l'encadrement d'activités périscolaires et de la participation à la réflexion dans le cadre du groupe de suivi du PEdT. Des binômes (au minimum) sont constitués pour chacune des séances en veillant à la complémentarité des compétences (techniques et pédagogiques)
- Le coût de la réforme, en ce qui concerne cette première année de fonctionnement, résulte uniquement de l'augmentation des heures du personnel municipal suite à la redistribution des tâches induites par la modification des horaires scolaires. Ce coût de 3290 € est partiellement compensé par l'aide de l'Etat qui se monte à 1450 € (50 € par enfant scolarisé).

Participation de la communauté villageoise : aspects quantitatifs et qualitatifs

- à ce jour, **23 personnes sont intervenues dans l'encadrement des activités du vendredi** :
 - 7 sur une séance, 13 sur une période, 3 sur l'ensemble des périodes à des titres divers
 - 4 ont été mises à disposition par leur employeur (2 par la CCBI, 2 par l'Oustaou), 19 sont intervenues à titre bénévole (dont 1 grand-mère, 7 parents, 2 jeunes, 1 employée communale, 1 bénévole de la bibliothèque municipale, 2 élus communaux, 5 sans attache particulière avec les enfants)
 - 6 au titre d'une association (AAPPMA La Boulouvenne)
- 2 associations (AAPPMA La Boulouvenne et Centre nordique des Coulmes) ont mis du matériel à disposition
- 1 association (Ski-Club) s'était organisée pour animer une activité qui, finalement, a été annulée
- plusieurs personnes ont contribué matériellement (dont de produits ou fournitures, fabrication de matériels nécessaires à une activité...)
- interventions structurées, avec un vrai contenu :
 - tous les intervenants ont eu le souci de préparer minutieusement leur intervention
 - la préparation fine du déroulement des séances est d'autant plus im-

portant que le temps imparti est contraint et qu'il faut éviter de perdre du temps si l'on veut atteindre les objectifs qu'on s'est assignés

- le fait d'intervenir permet de connaître et d'être reconnu par tous les enfants, cela crée du lien social. « Je me sens maintenant concerné par tous les enfants du village » a relevé un intervenant.
- l'Oustaou, lieu de vie qui reçoit des enfants retirés à leur famille et qui sont scolarisés dans les écoles de la commune, met un éducateur à disposition du temps périscolaire du vendredi. Tous les enfants et beaucoup d'adultes connaissent maintenant un éducateur et cela a contribué à positiver grandement le regard porté sur le lieu de vie et à ouvrir L'Oustaou sur la vie du village
- l'intervention de l'association de pêche a contribué à faire découvrir ce qui anime ses membres et, là aussi, à la faire mieux reconnaître. Cette intervention manifeste aussi une prise en compte des enfants et contribue à les insérer dans la vie de la commune
- 6 personnes viennent seconder bénévolement le personnel municipal dans l'encadrement du temps de repas lorsque les effectifs le nécessitent (2 personnes sans relation directe avec les enfants, la secrétaire de mairie, 1 parent, 1 enseignante, 1 élu).

Participation des enfants : aspects quantitatifs et qualitatifs

- tous les enfants scolarisés sur la commune ont participé aux activités périscolaires du vendredi (inscription en début de chaque période)
- les enfants ont adhéré à ce qui était proposé ; au cours de chaque cycle d'activité les progrès individuels ont été sensibles, les productions collectives ont été de qualité
- le temps imparti à l'activité elle-même et le contenu programmé des séances n'ont pas permis que soit atteint un des objectifs du PEdT : que les enfants soient, régulièrement, producteurs d'informations à l'intention des habitants de la commune, via le bulletin mensuel, le site de la commune, des expositions... (occasion pour eux de jouer un rôle véritable dans la commune et, chemin faisant, de prendre de la distance par rapport aux activités, étape importante dans la construction des apprentissages). Ce point sera pris en compte dans l'organisation des activités au cours de l'année scolaire prochaine
- les enfants ont été confrontés à une diversité d'intervenants : on met leur autonomie à l'épreuve
- l'allongement de la pause méridienne a été unanimement apprécié par les enfants scolarisés à l'école du village : ils ont le temps de manger sans être bousculés, ils peuvent pratiquer des activités calmes après le repas. La personne qui encadre le restaurant scolaire de l'école du village a noté une amélioration notable du climat de ce temps de la mi-journée ; les enfants reprennent le temps scolaire apaisés.



Communication : Quel objectifs ? Quels supports ?

Le groupe de suivi attache une grande importance à la communication. C'est le moyen, pour les enfants, d'exister en tant qu'acteurs dans la communauté villageoise et, en même temps, d'asseoir des apprentissages : **penser les actions et pas seulement les vivre.**

Objectifs	Supports de communication
Tenir les parents, et plus largement les habitants de la commune et les partenaires, informés du contenu et du déroulement des activités	Articles dans <i>L'Air du Temps</i> n°133, 134, 135, 136, 137, 139, 140, 142. http://www.rencurel-vercors.fr/185-l-air-du-temps-le-bulletin-de-la-commune.htm Diaporamas commentés sur le site internet de la commune http://www.rencurel-vercors.fr/1752-rythmes-scolaires-et-refondation-de-l-ecole.htm Panneaux d'exposition retraçant les étapes de la réalisation des marionnettes Panneaux d'exposition pour évoquer l'intervention de l'association de pêche
Evoquer des pistes possibles de prolongement en dehors du temps périscolaire	« Bonus » de la bibliothèque : sélections de livres ou de documents en rapport avec telle ou telle activité (ex : le vélo dans les arts plastiques) http://www.rencurel-vercors.fr/1772-bibliotheque-municipale.htm
Faire partager des connaissances acquises à l'occasion de telle ou telle activité	Livre sur la couture et livre sur le biathlon, réalisés sur le mode des livres photos en ligne (disponibles à la bibliothèque)

Pour les raisons évoquées précédemment, les productions relatives aux 2 premiers objectifs ont surtout été le fait des adultes.

Contribution à la réussite

Le grand mérite de la réforme des rythmes scolaires est de créer l'occasion pour les différents intervenants auprès de l'enfant de se parler. Cela débouchera t-il sur une coopération au service de la réussite de l'enfant, il est trop tôt pour le dire.

Pouvoir échanger sur les attitudes à avoir envers tel enfant dont le comportement interroge, pouvoir échanger sur la manière de remédier à des lacunes qui se révèlent à l'occasion d'une activité ou de la conduite d'un projet, pouvoir confronter des points de vue sur la manière dont se construisent les apprentissages, c'est tout cela que devrait permettre la nouvelle organisation du temps de l'enfant, dans le respect des fonctions, des rôles, des obligations propres à chacun des intervenants mais sans hiérarchisation des uns par rapport aux autres.

Note : le rapport complet avec notamment la liste des activités pratiquées et le nom des intervenants est téléchargeable sur <http://www.rencurel-vercors.fr/>

Conclusion et perspectives

Les adultes qui ont participé à l'encadrement des activités périscolaires du vendredi ont beaucoup donné mais disent avoir aussi beaucoup reçu.

Si la plupart se réimpliqueront en 2015 - 2016, ils lancent un appel pour que d'autres personnes viennent participer à l'aventure de manière à alléger la tâche de chacun mais aussi pour enrichir la réflexion collective sur l'éducation et l'apprentissage (se signaler en mairie).

Dans le n° d'octobre de *L'Air du Temps*, le point sera fait sur les activités de la première période et sur les modalités de fonctionnement.

ZOO Solo aérien

C^{ie} Détournements d'elles

Et autres spectacles...

Ouverture de saison

Samedi 26 septembre

Ferme des Roussets

(Route du Tram, aérodrome)

St Jean-en-Royans



La 5^{ème} saison s'allie à l'association Batotopie pour la première édition de "Sous la falaise..." Fête à la Ferme des Roussets ! Cette ferme est le point d'ancrage du projet collectif agricole et culturel de Batotopie.

Arbres et jardiniers, feuilles et abeilles, hangars et légumes seront de la partie pour cette fête !

***** **15h30 OUVERTURE DES PORTES**

***** **16h Départ de la ferme pour une BALADE-SPECTACLES musicale et sympathique**

Un violon enchanteur sous la yourte, des chansons décalées sous les poiriers, et des surprises au bord du persil ou dans les hautes herbes !

La ferme comme vous ne l'avez jamais ouïe !

***** **18h ZOO, Solo aérien**

Auteur et interprète : Sophie Berger -Durée 25 min. De sa corde ou son trapèze, "Lola Rocaille" nous invite au voyage poétique d'une femme sauvage questionnant la Liberté. Comme une invitation à oser faire le pas.

***** **19h DOUCHE À OREILLE**

par LaronSe. Poésie théâtre burlesque de la famille LaronSe.

***** **20h BUFFET/ BUVETTE.**

Bières et jus locaux, plaisirs du palais...

***** **21h BALANI SOUND-SYSTEM**

***** **23h MYSTER DJ :**

DANCE FLOOR DÉJANTÉ !

Venez avec votre plus beau costume pour guincher grave !

Tarif : participation libre

19^e Festival de l'Avenir au Naturel

- **Foire bio**
Entrée gratuite
230 exposants
- **Conférences et ateliers**
- **Animations nature**
- **Restauration bio**

L'ALBENC Isère

Samedi 10h-20h – Dimanche 10h-19h

5 et 6 sept. 2015

L'ALBENC

isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr

Rhône-Alpes

ORGANISATEUR
Espace Nature Isère
38470 L'ALBENC
04 76 36 50 10
www.enisere.asso.fr

Organisée par l'association *Espace Nature Isère*, la 19^{ème} édition du Festival de l'Avenir au Naturel, la plus grande foire biologique en plein air de la région Rhône-Alpes, se tiendra les 5 et 6 septembre 2015 sur le Champ de Mars à l'Albenc (38).

Échanges et rencontres sont les maîtres mots de ce festival.

Pour réconcilier l'homme et la nature, le Festival vous propose de venir découvrir la foire biologique accueillant 230 exposants : agriculture biologique, artisanat, un pôle associatif et plusieurs espaces thématiques : jardinage, finance solidaire, habitat écologique et énergies renouvelables.

Vous pourrez également participer à différentes conférences sur des thèmes variés, des ateliers originaux, des sorties nature, des expositions, des animations pour petits et grands...

Entrez librement et gratuitement au cœur du festival le temps d'un week-end et expérimentez une vie écologique, conviviale et pleine de nouvelles idées !

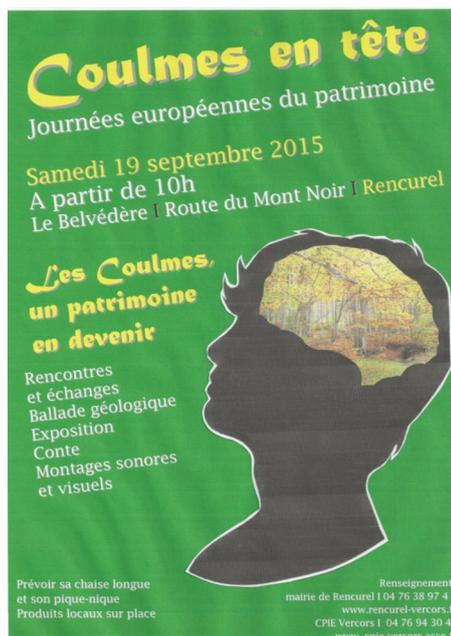
Au jour le jour

AGENDA Septembre

Quand	Quoi	Où	Par qui
Samedi 5 / 09	Forum des associations	Salle des fêtes Pont-en-Royans	Espace Enfance Jeunesse
Samedi 19 / 09 à partir de 10h	Journées du patrimoine	Le Belvédère Route du Mont Noir	Coulmes en fête, CPIE Vercors et ...
Dimanche 20 / 09 à	Journées du patrimoine	Vallée fossile des Rimets	Commune
Vendredi 25 / 09 à 12h	Repas	Hôtel Cœur des Montagnes	Club de la Doulouche
Attention ! Inscription avant le 12 septembre, par tél, auprès du Président !			
Vendredi 25 / 09 à 18h30	Conseil municipal	Salle de la mairie	

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Coulmes en fête, le samedi 19 septembre



En 1998, une première fête de la charbonnière se déroulait à Rencurel et une cabane de charbonnier était construite par Emile et Guerino Locatelli (et beaucoup de bénévoles) comme cela se faisait à l'époque où les charbonniers construisaient leur habitat pour la saison. Cette cabane a subi les outrages du temps et fait l'objet, actuellement, d'une réhabilitation. Quel est le sens de cette action ?

Le passé charbonnier des Coulmes fait partie du patrimoine au sens où la fabrication du charbon de bois est une activité révolue dans le massif qui a laissé des traces matérielles et humaines encore bien présentes. Tout comme l'agriculture extensive pratiquée jusqu'aux 2/3 du XXème siècle. Quelles traces en garder ? Quel patrimoine et quelle mémoire transmettre aux générations futures ?

Ce sont ces questions qui seront évoquées au cours de cette journée sous des formes diverses à partir de 10h (à midi, pique-nique) :

- Plusieurs montages sonores et/ou visuels (Opéra sonore réalisé en 2005, alternant témoignages d'habitants et enregistrement de « bruits » de la forêt, interview d'Emile Locatelli et de quelques autres lors de la fête de la charbonnière de 1998, témoignages d'habitants sur la vie sur le versant des Coulmes avant l'arrivée de l'adduction d'eau communale...)
- Exposition sur la forêt au travers de laquelle nous sommes interpellés par les paroles de propriétaires forestiers Drômois
- Conte, écrit et dit par François Brunsvick de l'ACCR 5^{ème} saison
- Causerie, témoignages, table ronde... avec la participation de Philippe Hanus et Noëlie Ortéga du CPIE Vercors.

Tout ne sera pas approfondi. Nous verrons ensemble comment continuer au fil des mois et des années qui viennent.. Et peut-être faire en sorte que *Coulmes en tête* redevienne *Coulmes en fête*.

Mémoire de roche, les samedi 19 et dimanche 20 septembre, sur le site de l'ENS des Rimets



Jean-Yves Esnault, guide nature, est un passionné de géologie et... des Rimets.

Il sera là samedi et dimanche à 10h (rendez-vous sur le parking de l'ENS) pour accompagner les visiteurs tout au long du sentier *Mémoire de roche*, qui conduit jusqu'à la vallée fossile et raconte notre histoire, il y a 120 millions d'années.

Il dira aussi ses découvertes récentes qui témoignent concrètement de la présence de requins dans un lointain passé.

ÉTAT CIVIL Août

Décès

M. BITAN Joseph
Le 11 août 2015

M. IMBERT Guy
Le 17 août 2015

Remerciements

Mme Yvette IMBERT et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont soutenues au moment du décès de M. Guy IMBERT au col de Romeyère, le 17 août 2015.

TAD Septembre

Renaud Callet vous emmène à St Marcellin

**Mardi 8 septembre
Jeudi 24 septembre
Jeudi 8 octobre**

Tarif aller-retour : 5 €

**N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38**

C'EST À NOTER !

L'agence postale sera fermée :

- du 31 août au 05 septembre
- samedis 12, 19 et 26 septembre

**Grands jeux de l'été
de L'Air du Temps
(n° spéciaux d'août)**

**N'oubliez pas de déposer
vos bulletins de participation**

(même incomplets...)

**dans la boîte aux lettres de la mairie
avant le 30 septembre.**

Merci d'avance

à tous ceux qui participeront !

**L'Air du Temps
n°144**

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : septembre 2015

Directeur de la publication : Didier Lattard

Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Espace Nature Isère, Michel Eymard, Didier Lattard, Hélène Luczyszyn, Stéphanie Marsura, Noëlie Ortéga (CPIE Vercors)

Dans le rétroviseur

IMAGES DE LA 15^{ÈME} FÊTE DU BLEU DU VERCORS... À Villard de Lans

La 15^{ème} fête du bleu du Vercors-Sassenage a été marquée par l'installation, sur le rond-point de Béduire (à l'embranchement de la route de Corrençon quand on vient des Gorges de la Bourne), d'une Villarde et de son veau sculptés par Serge Lombard, habitant de Rencurel, dans un bloc de calcaire urgonien. Un bel hommage de l'artiste à cette race du Vercors !

La réalisation de la sculpture, du choix du bloc de calcaire à l'installation sur le rond-point : http://vercorstv.wmaker.tv/Ohhh-la-Vache-_v947.html



Et, l'espace d'un instant, les Villards en chair et en os étaient les reines du rond-point... avant de rejoindre leur stand sur le lieu de la fête.



Abdherraman, l'homme en bleu, berger Sahraoui invité du collectif « Femmes qui écrivent avec les loups » a pu échanger avec des membres de la Confrérie du bleu du Vercors-Sassenage avant d'offrir une tenue traditionnelle à Chantal Carlioz, maire de Villard.

